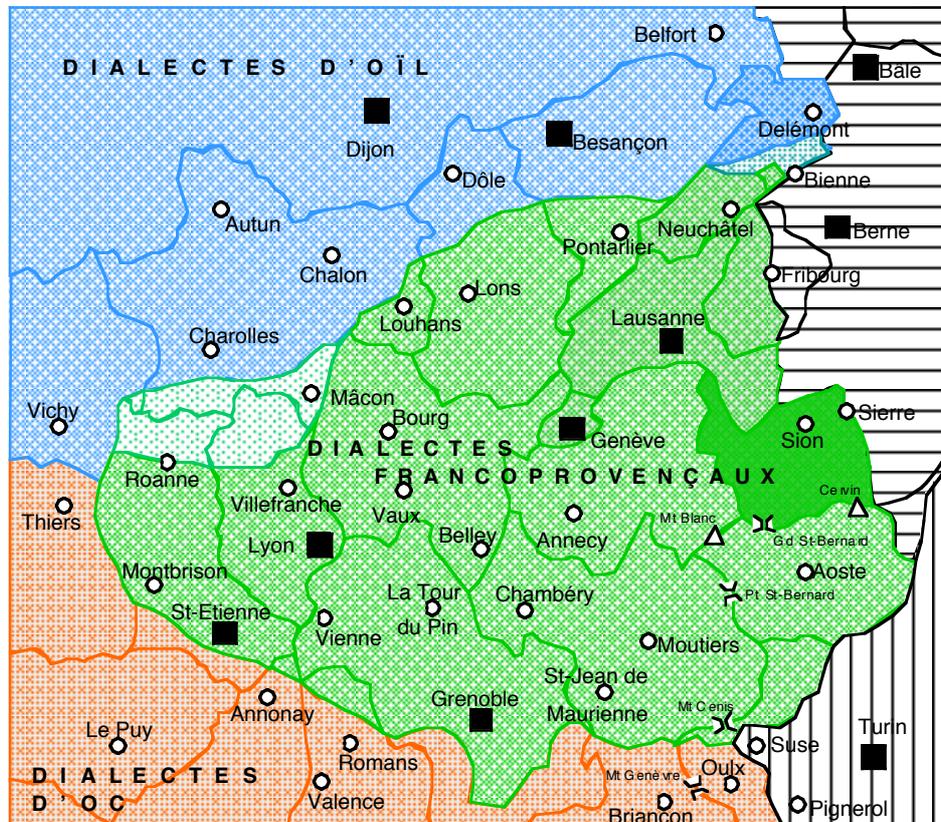


«Tu vas-tu te souvenir de moi ?»

La réduplication du clitique sujet dans les propositions interrogatives en francoprovençal valaisan.

Andres Kristol, Université de Neuchâtel

1. Depuis 1994, le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel travaille à la réalisation d'un atlas linguistique d'un type nouveau, par sa conception et par ses objectifs. Alors que les atlas linguistiques traditionnels sont essentiellement axés sur des informations de type phonétique et lexical, nous nous intéressons en particulier à la morphologie et à la syntaxique. Ce choix s'explique par le fait que l'analyse du lexique héréditaire de la Suisse romande est pris en charge par le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR, Gauchat et al. 1924s.) et que le phonétisme de nos dialectes a fait l'objet de très bonnes études depuis le début du XX^e siècle. Notre recherche se veut donc complémentaire par rapport au travail qui a déjà été accompli ou qui se fait ailleurs. Par la force des choses, elle se limite à la seule région de la Suisse romande où les parlers vernaculaires francoprovençaux sont encore parlés spontanément, du moins parmi les personnes d'un certain âge : c'est la partie francophone du canton du Valais, située sur le cours supérieur du Rhône, en amont du lac Léman.

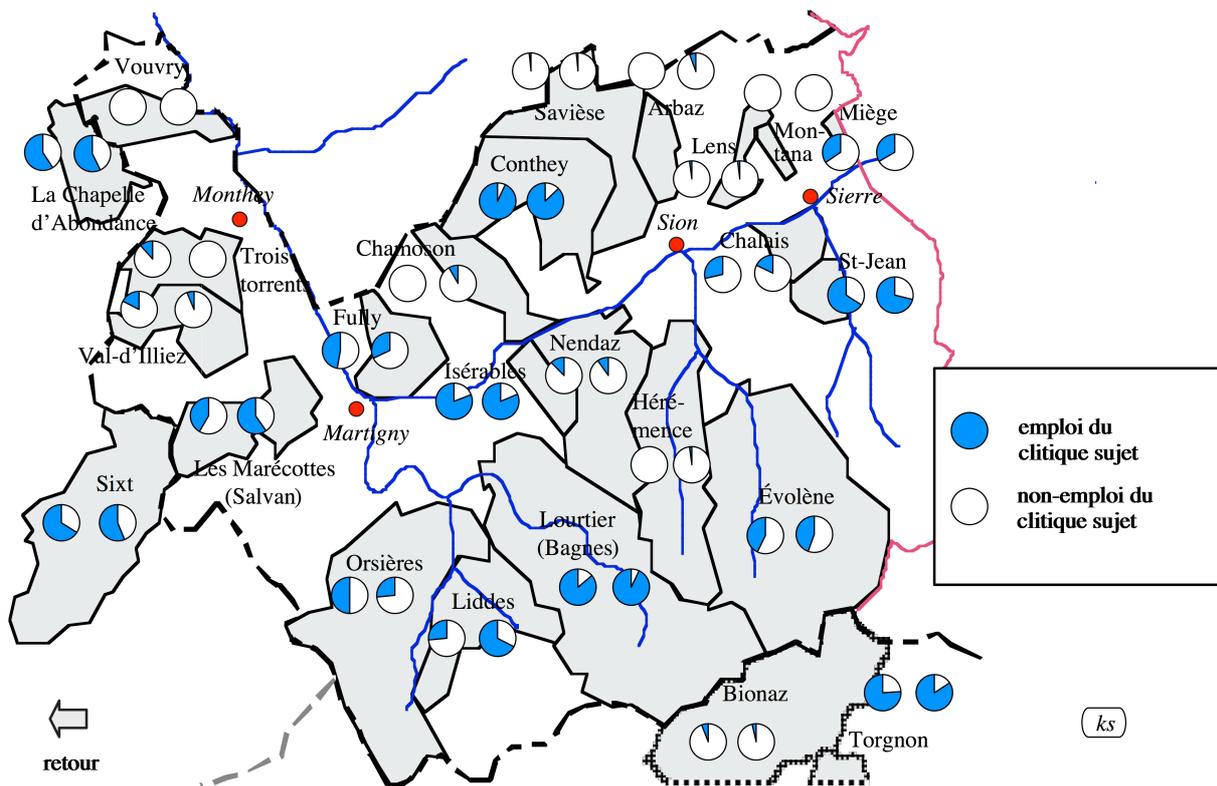


Illustr. n° 1 : Le Valais romand dans l'espace linguistique francoprovençal (d'après Tuailion 1972: 337, complété)

Notre réseau comprend 25 points d'enquête : 21 en Valais, deux en Vallée d'Aoste et deux en Haute-Savoie. Dans chaque localité, nous avons enregistré deux personnes (une femme et un homme). Depuis 2001, toutes les enquêtes prévues sont achevées. Elles ont produit un corpus d'environ 25'000 énoncés disponibles sous forme digitalisée, et dont un bon tiers, pour l'instant, a été transcrit en API¹ et traduit en français pour faciliter l'accès aux données². Sur cette base, nous sommes en train, actuellement, d'élaborer un premier volume d'analyses morphologiques et syntaxiques, en nous concentrant pour l'instant sur des questions du système pronominal et verbal³. C'est dans ce cadre que j'ai été confronté au problème grammatical que je développerai ici : c'est le phénomène de la reduplication du clitique sujet dans les propositions interrogatives.

2. Pour commencer, il ne sera pas inutile de situer rapidement la problématique de l'emploi du clitique sujet en francoprovençal dans le cadre de la morphosyntaxe des langues romanes occidentales en général. On sait en effet que dans les parlers francoprovençaux, la morphosyntaxe des clitics sujets est complexe. Le francoprovençal se trouve dans une situation de transition entre les langues romanes méridionales telles que l'espagnol, l'occitan ou l'italien littéraire qui ne possèdent qu'un pronom personnel sujet *emphatique* d'emploi *facultatif* (esp. *yo*, oc. *jo*, *ieu*, it. *io*), et les langues romanes septentrionales telles que le français, le romanche et certains dialectes de l'Italie du Nord qui ont généralisé l'emploi d'un clitique sujet (atone) *obligatoire*, simple indice de la personne, à côté du pronom sujet emphatique, facultatif. En français, l'opposition entre le clitique *je* et l'emphatique *moi* est parfaitement évidente ; en francoprovençal, cette opposition formelle et fonctionnelle existe également (cf. Diémoz/Kristol sous presse [b]), mais n'est pas toujours aussi clairement marquée d'un point de vue morphologique.

Quant à l'emploi du clitique sujet, tous les cas de figure sont attestés dans les parlers valaisans (cf. Marzys 1964 : 118-121). Selon les parlers – et en fonction de la personne grammaticale – le clitique sujet peut être obligatoire, facultatif ou absent. Dans tous les parlers, il est *obligatoire*⁴ à la deuxième personne du singulier. Aux deux premières personnes du pluriel, il est d'un emploi plutôt *régulier*, sans être entièrement obligatoire. À la première et à la troisième personne du singulier, il est *facultatif* ou carrément *inusité*. La situation est comparable dans les parlers francoprovençaux valdôtains étudiés par Saverio Favre (1981-82) et Federica Diémoz (2004). Dans notre propre corpus, nous avons analysé pour l'instant la situation pour les formes du singulier, et nous avons effectivement observé des taux d'emploi extrêmement variables, en fonction de la personne verbale et des parlers individuels (cf. ci-dessous la carte n° 2 qui illustre la fréquence d'emploi du clitique sujet de la 1^{re} personne du singulier ; les résultats pour la 3^e personne du singulier seraient comparables).



Illustr. n° 2 : L'emploi du clitique sujet de la 1^{re} personne du singulier en francoprovençal valaisan

3. Si la syntaxe de la première et de la troisième personne est donc hautement complexe en francoprovençal valaisan, tout semble facile pour la deuxième personne, où le clitique sujet est régulièrement présent⁵. Les choses se compliquent pourtant lorsqu'on aborde les propositions interrogatives.

Alors que les langues romanes méridionales, sans clitique sujet obligatoire, ne disposent que d'un seul moyen pour formuler des propositions interrogatives totales, à savoir l'intonation⁶, les langues romanes à clitique sujet obligatoire – et en particulier le français – possèdent différentes solutions pour formuler l'interrogation. Ainsi, pour l'interrogation totale, le français a le choix entre trois tournures «*Tu viens ?*», «*Est-ce que tu viens ?*» et «*Viens-tu ?*», et pour les questions partielles introduites par *quand*, *où*, *comment*, etc., Françoise Gadet (1998 : 144s.) énumère une vingtaine de tournures alternatives. Grâce à son sujet clitique obligatoire de la deuxième personne, le francoprovençal se trouve en principe dans la même situation que le français.

En réalité, on le sait, la répartition statistique des différentes formes de l'interrogative, en français du moins, est très inégale ; elle est conditionnée en particulier par le registre stylistique adopté par le locuteur. Comme l'a montré Françoise Gadet (1989 : 138s.), en français parlé ordinaire, la fréquence des interrogations totales par intonation peut aller jusqu'à 95% ; les interrogations par inversion complexe («*Ton père vient-il ?*») sont rares et pratiquement limitées à la langue soutenue⁷. L'interrogation par inversion simple est également très rare.

Regardons maintenant de quelle manière l'interrogative se présente dans nos parlers francoprovençaux. Comme point de départ, j'ai choisi les réponses fournies par nos deux informateurs de Montana⁸, qui permettent d'observer pratiquement tous

les cas de figure. Notre corpus, pour Montana, comprend actuellement 43 propositions interrogatives, dont 24 questions totales et 19 questions partielles.

	inversion	intonation	périphrase	total
interrogations totales	22	2	-	24
interrogations partielles	5	3	11	19
total	27	5	11	43

Illustr. n° 3 : structure du corpus (parler de Montana)

Notons tout d'abord que dans les interrogatives totales, à l'inverse du français parlé, l'inversion, avec 22 occurrences, est la forme clairement dominante. L'intonation n'occupe qu'une place marginale⁹, et une périphrase correspondant au français «*est-ce que (tu viens)*» n'est pas attestée.

Dans les interrogations partielles, ce sont les périphrases interrogatives du type «*est-ce que*»¹⁰ qui prédominent. À cet égard, le corpus de Montana n'est pas entièrement représentatif de l'ensemble des parlers de notre région, où la périphrase est en général plus rare que l'inversion et l'intonation (cf. la carte n° 4), mais ce détail ne change rien à mon argumentation¹¹.

Les exemples 1-5 concrétisent ce constat. J'ai retenu un exemple représentatif du corpus de Montana pour chaque tournure attestée.

- (1) interrogative totale avec inversion:

[ehə vʊ nef'up a martin'i] «*Êtes-vous nés à Martigny ?*»

- (2) interrogative partielle avec inversion:

[kan j'ẽndr'i ho] «*Quand viendras-tu ?*»

- (3) interrogative totale à intonation:

[tʊ v'a travaʎ'ε o kurt'ʏ] «*Tu vas travailler au jardin ?*»

La juxtaposition des exemples (2) et (3) attire l'attention sur le fait que dans le parler de Montana (et ce n'est pas un cas isolé ; cf. ci-dessous), le clitique sujet de la 2^e personne du singulier présente deux formes différentes, selon sa position dans la phrase: [tʊ] lorsqu'il est antéposé au verbe, [hu] ou [ho] lorsqu'il est postposé au verbe.

- (4) interrogative partielle à intonation:

[t a lɛ ʒ ɥ'es dɛ k'ĩnta kɔl'ur] «*Tu as les yeux de quelle couleur ?*»

- (5) interrogative partielle à périphrase interrogative:

[aw ε t ʏ kɛ t ats'etɛ lɔ b'u:ʀɔ] «*Où est-il que tu achètes le beurre ?*»

Dans ce petit éventail d'exemples, il manque encore la tournure la plus intéressante : c'est celle qui a fourni le titre à cette communication. En effet, parmi les 27 propositions interrogatives à inversion de notre corpus, 17 questions, totales ou partielles, présentent une reduplication du clitique sujet : celui-ci se trouve exprimé une fois *devant* et une fois *derrière* le verbe, comme le montrent les exemples (6) à (8)¹²:

- (6) interrogative totale à inversion, au singulier

[tʊ va hu ʃup o maj'ɛ] «*Tu vas-tu en haut au mayen ?*»

(7) interrogative totale à inversion, au pluriel:

[vɔ trav'aʎe vɔ a la kum'ũna] «*Vous travaillez-vous à la commune ?*»

(8) interrogative partielle:

[ʼawa t e hu a'ugfa] «*Où tu es-tu allée ?*»

À ce stade de la démonstration, il est important d'examiner rapidement une objection qui pourrait surgir : les formes antéposées au verbe dans les exemples (6) et (7), [tu] et [vɔ], ne représentent-elles pas simplement les formes *toniques* (*emphatiques*) du pronom sujet ? La traduction correcte de ces exemples ne serait-elle pas

(6a) *«*Toi, vas-tu en haut au mayen?*»

(7a) *«*Vous, travaillez-vous à la commune?*»

Il est vrai que dans les parlers valaisans, la distinction morphologique entre le pronom sujet emphatique et la forme du sujet proclitique atone est souvent difficile. Voici les formes recueillies à Montana :

- pronom sujet emphatique de la deuxième personne du singulier : [tu] et [ty],
- clitique sujet (atone) : [tu], [tʊ], [tʏ], [ty] en proclise, [hu], [hʊ], [ho], [hɔ], [hœ] en enclise ;
- au pluriel, les formes toniques et les formes clitiques sont parfaitement homonymes ([vɔ, vo, vʊ] dans les deux cas).

Trois arguments permettent cependant de rejeter l'hypothèse évoquée par (6a) et (7a):

- Dans nos enregistrements, la différence entre les formes emphatiques et les formes clitiques est parfaitement audible. La forme du sujet proclitique ne porte jamais l'accent.
- Au cas où cet argument laisserait dubitatif, il reste les exemples tels que (8): il est inconcevable que la forme emphatique du pronom sujet «toi» se réduise à [t] en position prévocalique : le [t] est nécessairement ici une forme proclitique atone, doublée d'une forme enclitique [hu]¹³.
- Enfin, dans plusieurs exemples tels que (9), toutes les formes pronominales de la 2^e personne sont simultanément présentes, les unes après les autres:

(9) [ɛ ⁽¹⁾tu ⁽²⁾t e ⁽³⁾hu neɟʼup a vœnt'ouna] «*Et toi, tu es-tu né à Venthône ?*»

Dans cet énoncé, on trouve ⁽¹⁾ le pronom sujet emphatique, ⁽²⁾ la forme prévocalique (élide) du clitique sujet antéposé et ⁽³⁾ la forme du clitique sujet postposée, en inversion après le verbe. L'existence du phénomène de la reduplication du clitique sujet en tant que tel ne fait donc pas le moindre doute.

Il est vrai que la situation n'est pas toujours aussi claire que dans (9). Notre corpus comprend plusieurs énoncés pour lesquels nous nous trouvons dans l'impossibilité de déterminer s'ils présentent effectivement des cas de reduplication du clitique sujet. Le problème se pose surtout pour les verbes qui possèdent un emploi réfléchi facultatif (cf. en français : «*J'achète du pain*» et «*Je m'achète du pain*»).

Ce cas de figure n'est pas représenté dans le corpus de Montana, mais nous en avons recueilli plusieurs exemples dans les parlers voisins. L'exemple (10), qui illustre le problème, provient du parler de Lens, immédiatement voisin de Montana:

- (10) [ĩ tʃe kwĩ t as - t ats'ète hũ lɔ b'ũ:ʁɔ] «*En chez qui tu ach.. tu achètes-tu le beurre ?*»
 Ou : «*En chez qui t'ach.. t'achètes-tu le beurre ?*»

Dans les phrases de ce type, il est effectivement impossible, du point de vue de la forme et du sens, de déterminer si le [t] devant «*acheter*» est un clitique sujet, comme la deuxième forme de (9), ou un pronom réfléchi; les deux formes sont strictement homonymes, et les deux interprétations sont possibles¹⁴.

À cela s'ajoute le fait que, dans tous les parlars de notre réseau, la reduplication pronominale est facultative. Elle est plus ou moins fréquente d'un parler à l'autre, mais n'occupe jamais la totalité des occurrences. Il serait donc illégitime d'argumenter «*par analogie*», à partir d'exemples tels que (9) qui présentent une reduplication indéniable. Par conséquent, pour éviter de fausser les résultats, j'ai préféré écarter de l'analyse tous les exemples qui contiennent un verbe potentiellement réfléchi avec un pronom dont l'interprétation est ambiguë.

La situation est différente dans (11), qui contient le verbe réfléchi «*se souvenir*»:

- (11) [tʏ t ɛʃɔvj'ɛ hũ de l arj'ɛry gr - mar'ɛ gr'ũ:ʃa]
 «*Tu te souviens-tu de ton arrière gr.. grand-mère ?*»

Ici, aucun doute ne semble possible : cet énoncé contient tout d'abord un sujet proclitique [tʏ] (l'enregistrement confirme que la forme est atone, sans mise en relief). Ensuite on trouve le pronom réfléchi (régime) [t], et enfin le sujet enclitique [hũ]¹⁵.

3. Après avoir identifié ainsi l'existence de la reduplication pronominale dans le parler de Montana, regardons quelle est l'implantation régionale du phénomène, et quelle est son importance statistique.

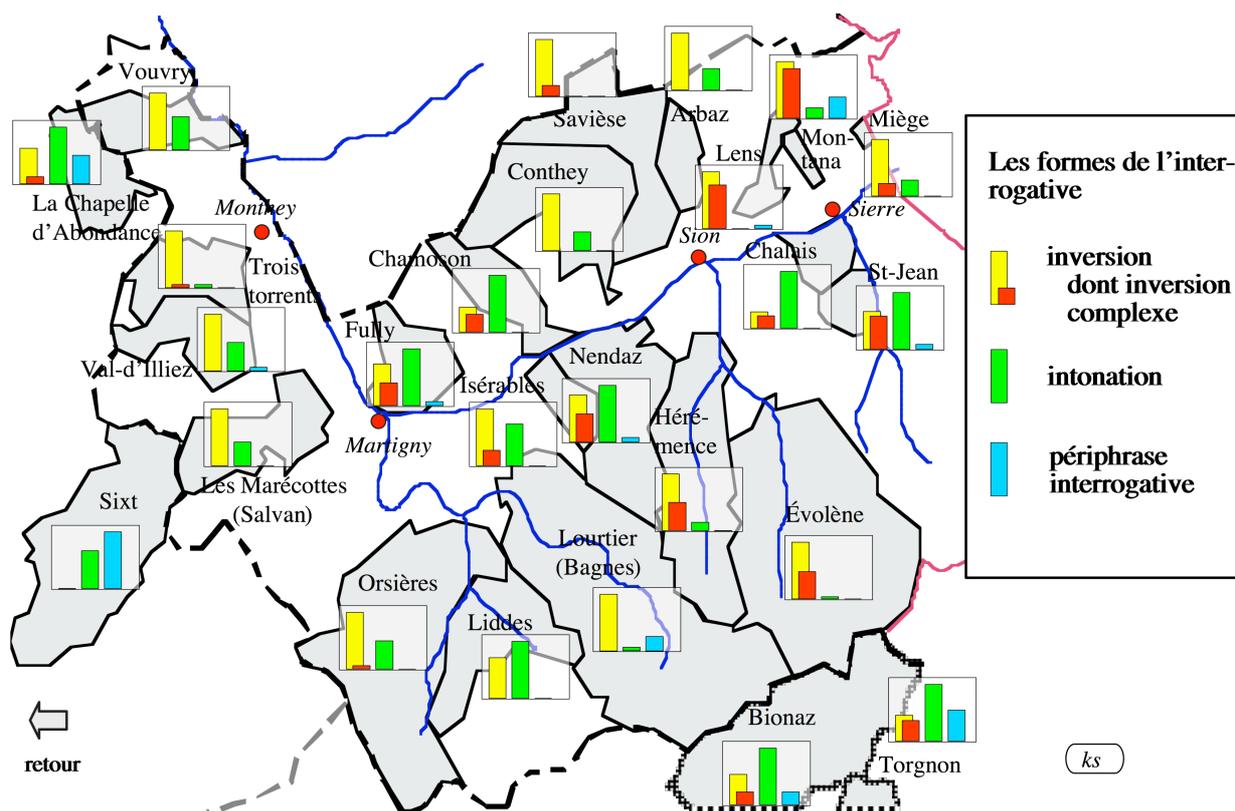
La carte n° 4 illustre l'implantation géolinguistique de la reduplication pronominale. Cette carte repose sur la totalité des propositions interrogatives de notre corpus à la deuxième personne du singulier¹⁶ : 558 interrogatives, 22 en moyenne par point d'enquête. Pour chaque point d'enquête, la première colonne (en jaune) représente les interrogatives à inversion, seules susceptibles de voir apparaître une reduplication du clitique sujet. À cette première colonne est accolée celle des reduplications pronominales incontestables (en rouge). La colonne du milieu (en vert) représente les interrogatives à intonation. Celle de droite (en bleu) indique l'emploi des périphrases interrogatives.

Les résultats obtenus illustrent tout d'abord la vitalité des interrogatives à inversion dans les parlars valaisans. Celle-ci domine dans 15 points d'enquête sur 21. C'est la seule forme attestée dans le corpus de Savièse ; dans plusieurs autres dialectes (Bagnes, Évolène, Lens, Troistorrents), l'intonation et la périphrase n'ont qu'une place tout à fait marginale. On voit aussi que la fréquence des périphrases interrogatives à Montana (colonne de droite) est plutôt exceptionnelle pour un parler du Valais central.

Mais le résultat le plus important, c'est l'observation que la reduplication pronominale est effectivement attestée dans une zone cohérente, dans pratiquement tous les parlars du cours supérieur du Rhône en amont de Martigny¹⁷, et c'est une zone qui se prolonge au sud des Alpes dans les parlars valdôtains.

En ce qui concerne la fréquence de la reduplication pronominale, j'ai déjà souligné que son emploi est partout facultatif. Néanmoins, dans plusieurs parlars (Chalais, Chamoson, Lens, Montana, Torgnon), son emploi est presque exclusif, avec 8 à 9 occurrences sur 10, parmi les interrogatives à inversion. Il s'agit donc d'un phéno-

mène tout autre que marginal. Cela signifie d'ailleurs que les parlers qui présentent la plus haute fréquence de la réduplication pronominale à la deuxième personne (Lens et Montana, dans notre corpus) se trouvent aussi parmi ceux qui possèdent la fréquence la plus basse dans l'emploi du clitique sujet de la première personne (cf. la carte n° 1). Absence du clitique sujet à la première personne, mais emploi obligatoire de celui-ci à la deuxième personne, voire réduplication dans les propositions interrogatives: le contraste pourrait difficilement être plus grand. L'indépendance syntaxique des différentes personnes grammaticales est totale.

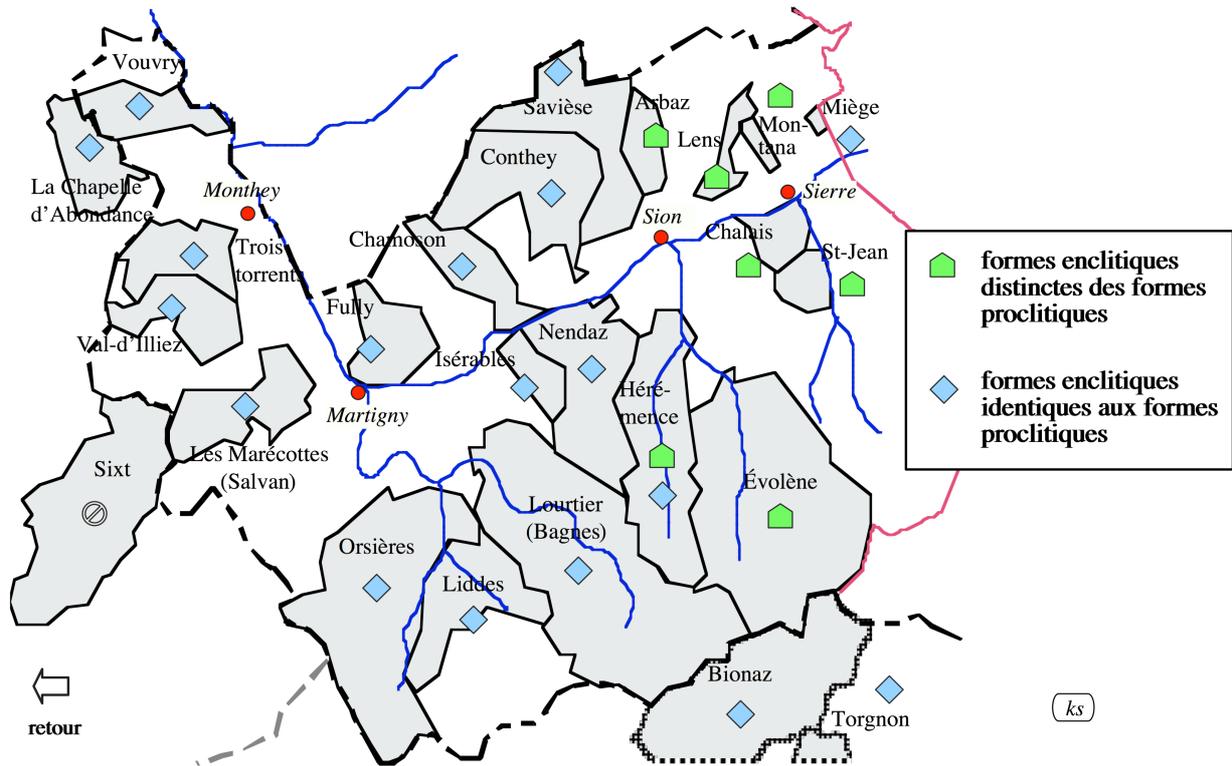


Illustr. n° 4 : Forme et fréquence des propositions interrogatives en francoprovençal valaisan

4. Reste à examiner une question cruciale : comment s'explique le développement de ce phénomène syntaxique apparemment bizarre et exceptionnel, dans le cadre d'une syntaxe des langues romanes ?

4.1. Une première piste à explorer, c'est le phénomène morphologique auquel j'ai fait allusion sur la base des exemples (2) et (3). Comme on l'a vu, dans le parler de Montana, la forme proclitique et la forme enclitique du sujet se distinguent clairement : [tu] est antéposé au verbe, [hu] ou [ho] sont postposés. Une fois de plus, ce phénomène ne se limite pas au seul parler de Montana : il est largement implanté dans toute la zone que la dialectologie valaisanne appelle «Valais épiscopal», c'est-à-dire le territoire dans lequel l'évêque de Sion était également le seigneur temporel pendant une importante partie du Moyen Âge, à la différence de la région que nous appelons «Valais savoyard», qui appartenait aux ducs de Savoie (cf. Jeanjaquet 1931).

D'après la carte n° 5 et le tableau des formes correspondant, la situation se présente comme suit dans les parlers actuels :



Formes observées

	parler de	formes spécifiques		formes communes
1	Arbaz	tö, tə	hü, ho, ho	
2	Bionaz			tø, tœ, tə
3	Chalais	tu, tū	r'ū	
4	Chamoson			to, tɔ, tə, ty, tū, tø
5	Conthey			tū, to, tɔ, tū, tø, tš
6	Évolène	tū, ty	sy, sy, sə	
			θy, θy, θə, θ	
7	Fully			tū, ty
8	Hérérence	tø, tə, tɛ	fū, fiɔ, hø, fiœ	
			θš, θɔ, θo	
9	Isérables			tū, to, tō
10	La Chapelle d'Abondance			tɛ, tə
11	Lens	tū, tū, tø	hū, fiɔ, hɔ, fiɔ	

	parler de	formes spécifiques		formes communes
12	Les Marécottes			tū, ty, tø, tœ
13	Liddes			ty, tū, tø
14	Lourtier			ty, ty, tū, tø, tœ
15	Miège			tū, tɔ, tū, tō, tš, tœ
16	Montana	tū, ty, ty	hu, hū, ho, hɔ, fiœ	
17	Nendaz			ty, ty
18	Orsières			tū, ty, ty, tū, tø, tœ
19	St-Jean	tū, tū, ty, ty	hu, hū, fiu	
20	Savièse			tū, tū, to, tɔ, ty, ty, tū, tø, tš, ti
21	Sixt			tø, tə, t
22	Torgnon			tɛ, tɛ
23	Troistorrents			tū, to, tū, tø, tə
24	Val-d'Illeiez			tū, to, tɔ, tø, tō
25	Vouvry			to, tɔ, tø

Illustr. n° 5 : Les formes du clitique sujet dans les parlers valaisans

- Tous les parlers du Valais épiscopal, sauf ceux de Savièse et de Miège^{xviii}, présentent une forme enclitique spécifique, qui est [θY] ou [sY] à Évolène^{xix}, [θə], [θo], [fiu] et [hə] à Hérémente et [fiu/hə/hœ], etc. dans les autres parlers.

Du point de vue de la linguistique historique francoprovençale, ces formes n'ont rien de spectaculaire: elles sont le résultat d'une simple évolution phonétique. L'enclise du TU latin étymologique, postposé à des formes verbales dont la désinence héréditaire est un -s, provoque différentes évolutions parallèles au traitement du groupe -ST- intervocalique dans ces mêmes parlers, qui aboutit à [θ], [s], [ç], [fi] et [h]. Ces formes illustrent donc le fait que le groupe «verbe + pronom enclitique» a été traité comme un seul mot phonétique, et que l'emploi du sujet enclitique est un phénomène relativement ancien dans ces parlers, antérieurs en tout cas à l'évolution phonétique correspondante^{xx}.

- La diversification des formes ne s'est pas produite, par contre, dans les parlers de l'ancien Valais savoyard, où le -ST- intervocalique aboutit à [t]. Par conséquent, ces parlers présentent une forme identique du clitique sujet en ante- et en post-position.

Étant donné cette spécificité phonétique du Valais épiscopal, où la densité des réductions du clitique sujet est la plus élevée, j'ai examiné l'éventualité d'une corrélation entre les deux phénomènes. On pourrait en effet imaginer que l'évolution du TU latin en [θY] ou [hu], etc. ait rendu ces dernières formes trop opaques pour la communauté linguistique, comme pronoms sujets de la deuxième personne. Sur ce, le clitique sujet aurait été repris, en antéposition, pour clarifier la situation. En réalité, la carte n° 5 infirme cette hypothèse : la réduction du clitique sujet se trouve également dans de nombreux parlers du Valais savoyard où la forme enclitique ne présente aucune opacité^{xxi}. Les deux phénomènes sont indépendants.

4.2. Une deuxième hypothèse qu'il convient d'examiner, c'est l'éventualité d'un rapport entre la réduction du clitique sujet et l'emploi de la particule interrogative «*ti*» d'origine analogique (< *-t-il*), dont l'existence est bien attestée dans de nombreuses régions dialectales de la France (Nord de la France, Vosges, Massif Central, cf. ALF, carte 1417). À la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, cette forme se trouve également en français familier et populaire (cf. Behnstedt 1973 : 14s., qui résume le débat), dans des phrases du type «*je peux-ti venir ?*», «*tu viens-ti ?*», etc. Le français québécois connaît les mêmes emplois, en remplaçant *ti* par *tu* (Léard 1995 : 220s.). En ce qui concerne le francoprovençal, Federica Diémoz (2004) a montré que *-ti* n'est pas inconnu non plus dans certains parlers valdôtains.

Quant aux parlers qui constituent le réseau de notre atlas, d'un point de vue morphologique en tout cas, cette hypothèse est à écarter elle aussi. Ce qui caractérise l'emploi de la particule interrogative *ti*, c'est le fait qu'elle est invariable, et qu'elle s'est propagée à toutes les personnes verbales («*je peux-ti, tu veux-ti, vous voulez-ti*», etc. ; cf. Foulet 1921 : 278s.). Dans les parlers valaisans, à l'exception de celui de Fully, le clitique sujet dédoublé reste variable et s'accorde avec la personne grammaticale, comme cela se voit dans les exemples (6) et (7).

D'un point de vue syntaxique, en revanche, le *ti* interrogatif dialectal (et populaire, désormais vieilli en français) et la réduction du clitique sujet dans les parlers de l'Est valaisan ont la même fonction : ils permettent de réaliser une structure identique de «transition», à cheval sur l'inversion du sujet qui constitue la règle

en ancien gallo-roman septentrional (cf. Buridant 2000 : 752), et une structure plus récente, sans inversion, qui place le sujet devant le verbe. Tout comme les dialectes gallo-romans qui utilisent ou qui utilisaient le *-ti* interrogatif, les parlers valaisans réalisent ainsi la structure syntaxique que la grammaire traditionnelle du français appelle «inversion complexe», «inversion composée», «reprise anaphorique» (Kaiser 1973: 89) ou simplement «reprise du sujet par un pronom» (Goosse/Grevisse 1986: 643s.). En français de référence, l'inversion complexe est pourtant limitée à la reprise du sujet nominal, à la troisième personne du verbe, par une forme enclitique [til] (masculin) ou [tɛl] (féminin), au singulier et au pluriel: «*Ton frère vient-il ?*», «*Vos amis sont-ils venus ?*», «*L'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité ?*», etc.^{xxii}. En francoprovençal, en revanche, dans les parlers concernés, l'inversion complexe semble possible à toutes les personnes du verbe^{xxiii}.

5. En guise de conclusion, je retiendrai donc que les parlers de l'Est valaisan (et les parlers valdôtains correspondants) n'ont pas simplement développé une «curieuse» reduplication du clitique sujet. En disant «*Tu viens-tu ?*», «*Vous travaillez-vous... ?*», «*Où tu es-tu été ?*», «*Il y avait-il... ?*» et «*De quelle couleur sont-ils tes yeux... ?*», etc., ils ont réussi au contraire à régulariser – même si cette structure reste facultative – l'inversion dite «complexe» à toutes les personnes du paradigme verbal. Or, les spécialistes de la grammaire historique du français considèrent que dans l'économie des changements syntaxiques du gallo-roman septentrional, cette évolution constitue une étape importante entre l'inversion simple de l'ancienne langue et la généralisation de l'ordre canonique «sujet-verbe-objet» qui tend à se généraliser en français parlé moderne. En francoprovençal oriental, c'est cette étape «transitoire» qui s'est développée et cristallisée.

Dans le débat sur la genèse de l'inversion complexe en français, on s'est souvent demandé si, à l'origine, celle-ci était issue d'un tour emphatique (cf. Renchon 1969 : 44s., Kaiser 1973 : 91, Goosse/Grevisse 1986 : 648, etc.), avec dislocation à gauche du sujet nominal. La phrase emblématique, dans ce débat, est le vers 643 de la *Chanson de Roland* qui a divisé les éditeurs : faut-il imprimer «*L'aveir Carlun est il appareilliez ?*» (sans emphase, comme en français moderne) ou plutôt «*L'aveir Carlun, est-il appareilliez ?*», «*L'aveir Carlun ? Est-il appareilliez ?*» (avec emphase) ? Nos matériaux dialectaux indiquent très clairement que l'emphase est absente dans les énoncés à reduplication pronominale, et rien n'indique qu'une emphase, facilitant une dislocation à gauche du pronom sujet, soit à l'origine de cette tournure : lorsque emphase il y a, comme dans l'exemple (9), le pronom tonique *s'ajoute* à l'énoncé qui contient déjà une reduplication de la forme clitique. La dialectologie – qui a le privilège de disposer du document sonore – semble donc en mesure de fournir une réponse à la question soulevée par les philologues de l'ancien français.

Ce petit chapitre d'analyse grammaticale illustre ainsi l'intérêt de l'approche morphosyntaxique que nous avons adoptée pour l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan*. Comme de trop rares études l'ont montré par le passé^{xxiv}, les langues dialectales se distinguent évidemment des langues dites officielles non seulement par leur phonétisme ou par leur lexique, mais encore par l'organisation de leurs structures morphologiques et syntaxiques. À ce titre, il s'agit bel et bien de *langues* à part entière, dignes d'attention : il n'est pas rare en effet que certains parlers francoprovençaux concrétisent des virtualités de la grammaire gallo-romane qui n'ont pas pu se réaliser dans les «grandes» langues de tradition scolaire, soumises à

un contrôle normatif permanent. L'étude morphosyntaxique des langues dialectales nous permet ainsi de mieux comprendre l'histoire des langues romanes ainsi que le fonctionnement du langage humain tout court. Et elle est susceptible de nous réserver encore de belles surprises.

Bibliographie

- AEBISCHER, Paul (1935), «Un point de phonétique historique du patois fribourgeois: la date approximative du changement -st- > s», in : *Festschrift Ernst Tappolet*, Basel, 1-9
- ALF = GILLIÉRON, Jules / EDMONT, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris
- BAUCHE, Henri (1928), *Le langage populaire*, Paris
- BEHNSTEDT, Peter (1973), *Viens-tu? Est-ce que tu viens? Tu viens? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen
- BURIDANT, Claude (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris: SEDES
- DIÉMOZ, Federica (2004), *Morphologie et syntaxe du pronom personnel sujet dans les parlers francoprovençaux valdôtains*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel (déposée à l'Université de Neuchâtel, été 2005)
- DIÉMOZ, Federica / KRISTOL, Andres (sous presse a), «Vers une analyse morphosyntaxique de la variation dialectale: l'Atlas linguistique audiovisuel du franco-provençal valaisan ALAVAL», in: RUFFINO, Giovanni (éd.), *Atti del seminario «Percorsi di geografia linguistica. Esperienze italiane e europee»* (Palermo 23-24 marzo 2005), Palermo
- DIÉMOZ, Federica / KRISTOL, Andres (sous presse b), «L'Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan ALAVAL: une analyse morphosyntaxique des systèmes linguistiques dialectaux», in: *Dove va la dialettologia? La dialettologia aujourd'hui*. Actes du Colloque international, Saint-Vincent-Aoste-Cogne, 21-23 septembre 2006
- FAVRE, P. Christophe / BALET, P. Zacharie (1960), *Lexique du parler de Savièse*, Berne: Francke
- FAVRE, Saverio (1981-82), *La pronominalizzazione clitica nella parlata di Ayas*, Torino: Facoltà di lettere e filosofia, Tesi di laurea inedita
- FOULET, Lucien (1921), «Comment ont évolué les formes de l'interrogation», *Romania* 47, 243-348
- FREI, Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Bellegarde
- GADET, Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Paris
- GOOSSE, André / GREVISSE, Maurice (1986), *Le bon usage*, Paris-Gembloux
- GPSR = GAUCHAT, Louis et al. (1924s.), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel
- JEANJAQUET, Jules (1931), «Les patois valaisans. Caractères généraux et particularités», *Revue de linguistique romane* 7 : 23-51
- KAISER, Egbert (1980), *Strukturen der Frage im Französischen. Synchronische und diachronische Untersuchungen zur direkten Frage im Französischen des 15. Jahrhunderts*, Tübingen
- KELLER, Hans-Erich (1958), *Études linguistiques sur les parlers valdôtains*, Berne
- KRISTOL, Andres (sous presse), «Les apports de la dialectologie à une linguistique de demain: quelques réflexions inspirées par le polymorphisme du francoprovençal

- valaisan», in: *Dove va la dialettologia ? La dialectologie aujourd'hui*. Actes du Colloque international, Saint-Vincent-Aoste-Cogne, 21-23 septembre 2006
- LÉARD, Jean-Marcel (1995), *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal
- MARZYS, Zygmunt (1964), *Les pronoms dans les patois du Valais central. Étude syntaxique*, Berne
- REMACLE, Louis (1952-60), *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris
- RENCHON, Hector (²1969), *Études de syntaxe descriptive II : la syntaxe de l'interrogation*, Bruxelles
- TUAILLON, Gaston (1972), «Le francoprovençal: progrès d'une définition», *Travaux de linguistique et de littérature* 10, 293-339

Notes

¹ Chaque commune valaisanne possède ses propres traditions scripturaires pour la transcription de son dialecte. Étant donné la profonde diversité des parlers de l'espace francoprovençal valaisan, il n'y a jamais eu la moindre tentative de créer une graphie commune à l'ensemble du territoire. Dans ces circonstances, nous avons adopté l'alphabet phonétique international API comme système de transcription commun, même si une transcription phonétique étroite n'était pas requise pour les analyses morphosyntaxiques que nous présentons ici.

² Je n'insisterai pas ici sur la méthodologie de notre démarche qui a fait l'objet de plusieurs communications récentes (Kristol sous presse, Diémoz/Kristol sous presse a et b).

³ Ce projet est soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, crédit n° 100012-107702/1.

⁴ Les exceptions sont extrêmement rares. Dans notre corpus, sur plusieurs centaines d'énoncés, nous n'en avons recensé que deux.

⁵ La question de savoir pourquoi la deuxième personne a un comportement syntaxique complètement différent de la première et de la troisième n'est pas encore définitivement élucidée. Nous pensons actuellement que cette différence pourrait s'expliquer par le fait qu'à la deuxième personne, la présence du clitique sujet permet de distinguer la forme de l'indicatif présent de celle de l'impératif, où le clitique n'apparaît évidemment jamais, comme dans toutes les langues romanes.

⁶ D'un point de vue morphologique, l'italien *Viene domani ?* 'Est-ce qu'il vient demain ?', est identique à l'affirmative «*Viene domani.*» 'Il vient demain.'

⁷ Dans le corpus de conversations examiné par Françoise Gadet (1989 : 144s.), sur 154 interrogations totales, 136 sont formulées par intonation, 16 par *est-ce que* et 2 seulement par inversion. Pour les interrogations partielles, 34 sont formées avec la seule particule interrogative (*quand, comment, où, pourquoi*, etc.), 14 avec une périphrase interrogative du type *est-ce que* et 5 seulement avec inversion.

⁸ Montana est le village historique dont les alpages forment l'actuelle station touristique de Montana-Crans.

⁹ Une intonation interrogative peut, mais ne doit pas se superposer aux moyens syntaxiques de formuler l'interrogation.

¹⁰ Le plus souvent réduites à un simple [k], du type «*Où que tu vas ?*».

¹¹ La particularité de Montana est due à une préférence individuelle de notre témoin masculin pour l'interrogative périphrastique.

¹² Ce phénomène a été décrit pour la première fois par Marzys (1964: 21) pour le parler de Savièse. Selon Marzys, dans les phrases de ce type, on trouverait une forme réduite du clitique antéposée au verbe, et une forme pleine après le verbe. Nos propres matériaux ne confirment pas cette distinction : on trouve évidemment une forme réduite du clitique devant les verbes à initiale vocalique, mais la forme pleine devant (et derrière) les verbes à initiale consonantique.

¹³ Cette absence d'emphase est importante pour la question de la genèse de la reduplication pronominale ; cf. ci-dessous.

¹⁴ J'ai examiné cette phrase avec une locutrice native qui possède la reduplication du clitique sujet dans son parler local. À première vue, face à la transcription, elle a préféré la deuxième interprétation, à savoir la formulation réfléchie. À l'écoute de l'enregistrement, elle a pourtant déclaré que la première interprétation, avec la reduplication du clitique sujet, lui semblait plus naturelle.

¹⁵ En ce qui concerne la forme verbale [tʏ t ɛ̃ʃɔvʲɛ̃] traduite par «tu te souviens», il faut souligner que dans les parlers de notre région, l'ancien adverbe *en* est effectivement agglutiné au verbe ; une traduction «tu t'en souviens», calquée du français, ne conviendrait pas. Dans les dictionnaires dialectaux, l'entrée lexicale est *ch'ënchouēni* 'se souvenir' (Favre/Balet 1960 : 234).

¹⁶ L'exploitation des matériaux pour la deuxième personne du pluriel n'est pas encore achevée.

¹⁷ Seuls font exception les parlers de Conthey et d'Arbaz.

^{xviii} Le losange à Hérémente correspond à une seule attestation isolée parmi 22 interrogatives à inversion qui présentent la forme spécifique attendue.

^{xix} L'opposition entre [θʏ] et [sʏ] à Évolène est d'ordre diachronique ; [sʏ] est une forme plus «jeune» que [θʏ].

^{xx} Il est impossible, dans l'état actuel de la documentation, de dater l'évolution phonétique du -ST- > [θ] > [ç, h] avec un minimum de précision. La première étape de cette évolution, à savoir la fricativisation du -s- préconsonantique, est attestée par d'anciens documents fribourgeois depuis le XIII^e siècle (cf. Aebischer 1935 : 1-8), mais les différents stades de l'évolution coexistent encore à l'heure actuelle dans différents parlers valdôtains (Keller 1958 : 73-79). En Valais, elle a pu se produire théoriquement à n'importe quel moment entre le XIII^e et le XVIII^e siècle, et pas forcément au même moment dans les différents dialectes locaux.

^{xxi} En outre, comme le montre l'exemple (7), elle se trouve également pour les autres personnes grammaticales, qui ne présentent aucun danger de confusion.

^{xxii} Foulet (1921 : 290s.), malheureusement sans indiquer de source, signale également l'existence, pour le français du début du XX^e siècle, de tours pronominaux du type «*Elles sont elles claires, ces jumelles ?*», «*Il est-il venu ?*», mais toujours à la troisième personne uniquement. Nous n'avons pas réussi à retrouver de tels énoncés dans les ouvrages de la même époque consacrés au français populaire (Bauche 1928, Frei 1929).

^{xxiii} Dans notre corpus, les exemples pour la première personne manquent, et sont rares pour la troisième. Cf. cependant cet exemple de Savièse:

– [dɪ k'ɪta k'uʊ ʃɔn t e ʒ ʏ'e a l'ɪ] «*de quelle couleur sont-ils les yeux à elle ?*» (SavièseF).

Évidemment, à la troisième personne, la forme enclitique [t e] correspond au français *-ti* (< *-t-il*) qui est à l'origine de la propagation analogique du *-ti* interrogatif en français. On remarque aussi que lorsque le sujet de la troisième personne est un nom, ce dernier peut se trouver en inversion, derrière le verbe, de concert avec le clitique sujet. Dans nos parlers, il est donc parfaitement justifié, dans ce cas, de parler d'«inversion complexe», et non pas de «reprise pronominale». Soulignons aussi que [e ʒ ʏ'e a l'ɪ] «*les yeux à elle*» est la tournure possessive ordinaire du parler de

Savièse (et d'un grand nombre d'autres dialectes francoprovençaux valaisans et valdôtains); cet énoncé ne contient aucune emphase.

^{xxiv} On pense en particulier à des ouvrages tels que la *Syntaxe du parler wallon de La Gleise* de Louis Rémacle (1952-60).